

France: le marché du meuble a reculé de 3,1% en 2009 (Fédération)

(Dépêche AFP - 22/01 - 12h13)

Le marché du meuble a reculé en France de 3,1% en valeur en 2009 à 9,3 milliards d'euros sous l'effet de la crise, selon des chiffres publiés vendredi par la Fédération française du négoce, de l'ameublement et de l'équipement de la maison (Fnaem)

Cette baisse s'explique notamment par la chute des transactions immobilières et des mises en chantier, car les ventes de cuisines et de meubles de rangement sont corrélées aux cycles immobiliers.

Mais elles résultent aussi de la prime à la casse, qui a incité les Français à faire des arbitrages et renouveler leur voiture plutôt que leur canapé ou leur cuisine, leur budget n'étant pas extensible.

A surfaces comparables, la baisse du marché d'ameublement atteint 4,8%. Le secteur avait connu cinq années de croissance continue puis un tassement (-0,3%) en 2008, année du début de la crise.

2009 a été "une année difficile" mais le secteur a "limité la casse", a estimé Didier Baumgarten, Président de la Fnaem, lors d'une conférence de presse.

Au premier semestre, le prix élevé du pétrole a eu "psychologiquement un impact sur le déplacement des gens", qui a donc affecté la fréquentation des magasins, selon les dirigeants de la fédération.

En Europe, "la France est le marché dont la consommation s'est le mieux maintenue" en 2009. Le taux d'épargne élevé des ménages français a probablement servi d'amortisseur.

Par types de produits, les ventes de literies sont les seules à avoir résisté (-0,3% en valeur), grâce à de nombreuses promotions. Les ventes de meubles de cuisines ont notamment reculé de 2,6%, les meubles de salle de bain de 5,3% et les meubles rembourrés (fauteuils, canapés) de 6%.

Pour 2010, le marché du meuble ne devrait plus pâtir de la prime à la casse dont la fin est programmée, mais il devrait être affecté par la remontée prévue du chômage et par un taux élevé d'épargne de précaution.

En 2009, Ikea a conforté sa place de leader des ventes d'ameublement en France avec une part de marché de 16,9%, devant Conforama, à 14%, et But, à 9,7%, a indiqué Jean-Louis Baillot, président de l'Institut de promotion et d'études de l'ameublement (Ipea).

Les 6.260 entreprises de distribution d'ameublement et tapis moquettes employaient 68.000 salariés en 2008 (derniers chiffres disponibles).